

LE PRIX COURANT

Revue Hebdomadaire

COMMERCE, FINANCE, INDUSTRIE, PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, ASSURANCE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES, (THE TRADES PUBLISHING CO'Y), 25 rue St-Gabriel, Montréal, Téléphone Main 2347, Boîte de Poste 917. Abonnement : Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit : LE PRIX COURANT, MONTRÉAL, CAN.

VOL. XXXI

VENREDI, 29 MARS 1901

No 13

LA QUESTION DES ABATTOIRS

A chaque session revient l'éternelle question des abattoirs. Pour quoi insister auprès du gouvernement pour qu'il dote d'une subvention ou d'une garantie d'intérêts une entreprise privée qui, si elle réussit, ne doit donner de profits qu'à ses promoteurs et à ses actionnaires.

C'est une fâcheuse manie que de vouloir pour toute chose demander l'aide du gouvernement. Le gouvernement doit son appui à ce qui est d'intérêt public et rien de plus.

Il est vrai que dans cette question d'abattoirs, on fait miroiter l'intérêt qu'auraient les populations agricoles à la création des dits abattoirs.

Nous croyons de bonne foi les députés qui s'acharnent à la réussite du projet qui leur est cher, mais franchement ils devraient, ce nous semble, réfléchir mûrement avant de demander au gouvernement de subventionner une entreprise purement privée. S'il était vrai que cette entreprise pût rémunérer par elle-même les capitaux à engager, les capitalistes ne manqueraient pas et l'aide du gouvernement ne serait pas demandée.

On dit, il est vrai, que le gouvernement ayant fait beaucoup pour l'industrie laitière dans notre province, devrait faire quelque chose aussi pour l'élevage.

On semble oublier que les subventions accordées à l'industrie laitière ont été également favorables à l'élevage. Le nombre des têtes d'animaux ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui, si le gouvernement n'avait pas contribué à l'aide des deniers publics à l'établissement de beurriers et de fromageries, à la création et au maintien d'une école destinée à faire de bons fabricants de bons produits de la laiterie.

En continuant à aider ces diverses industries, il continuera à aider les éleveurs d'animaux pour la production de vaches bonnes laitières.

Ce qu'on voudrait maintenant c'est de l'aide pour l'élevage des animaux de boucherie, ou du moins on prétend que la subvention accordée à des abattoirs en vue de l'exportation des animaux de boucherie, aurait ce résultat d'aider les populations rurales dans cette nouvelle industrie agricole.

Nous voudrions qu'on ne se contente pas de dire que le cultivateur ou l'éleveur a intérêt à produire des animaux de boucherie dans notre province. Il faudrait le prouver, ce serait mieux.

On nous dit : la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la République Argentine expédient annuellement en Angleterre des millions de carcasses d'animaux ; comment, nous de la Province de Québec, qui au lieu d'être aux Antipodes ne sommes qu'à 2600 milles de l'Angleterre, ne prendrions nous pas la place de ces fournisseurs éloignés ?

Il est bien certain que, s'il ne s'agissait que d'une question de fret, nous aurions tout l'avantage pour faire pénétrer nos animaux de boucherie sur le marché anglais.

Mais n'oublions pas que nos animaux coûtent cher de nourriture et d'entretien ; ils ne sont sur pâturage que cinq mois ou six mois au plus dans l'année ; que, le reste du temps, ils vivent dans des étables qui coûtent à bâtir et où ils demandent des soins. En Australie, en Nouvelle Zélande et dans la République Argentine, les animaux couchent à la belle étoile toute l'année et toute l'année cherchent et trouvent eux-mêmes leur nourriture.

Cette différence de conditions fait que le cultivateur de la province vend son veau et n'élève pas de bœuf, tandis que, dans les pays où l'élevage se fait tout seul, on ne sacrifie pas les veaux ; chacun est guidé par son propre intérêt.

L'intérêt du cultivateur de la province de Québec est dans l'élevage de la vache pour la production

du lait et non du bœuf pour la production de la viande.

Le gouvernement provincial est donc dans le vrai en accordant son aide et son appui à une industrie vraiment nationale, l'industrie laitière et en ne détournant rien des sommes qu'il consacre à l'améliorer pour favoriser une compagnie privée qui ne peut rien pour le développement, quoiqu'on en puisse dire, d'une industrie nouvelle pour la province de Québec.

LA SITUATION DES BANQUES

La circulation s'est un peu relevée durant février ; il y a augmentation de près de \$900,000 sur janvier dans le mouvement des billets émis par les banques incorporées.

On verra sans doute en mars un progrès plus accentué.

Les avances des banques au commerce indiquent elles aussi un commencement de réveil dans les affaires. Sans être revenu tout-à-fait au chiffre de janvier le montant des prêts courants au Canada dépasse de \$1,200,000 celui au 31 janvier avec \$275,227,000.

Les prêts courants au dehors restent sans changement dans les vingt millions, c'est-à-dire qu'ils équilibrent à \$900,000 près les dépôts reçus ailleurs qu'en Canada, les dépôts dépassant de cette somme les prêts courants.

Les dépôts du public remboursables à demande sont en diminution de \$4,790,000 environ ; ce sont les dépôts du commerce et le changement semblerait indiquer que, pendant la morte-saison, on a dû d'une part entamer les réserves pour payer les billets échéant en février et que partie de ces réserves a été employée d'autre part pour préparer la saison d'affaires que ramène le printemps.

Les dépôts du public remboursables après avis et qui sont constitués des fonds d'épargne des petits